



MAIRIE DE LEVIGNAC-DE-GUYENNE
Avenue Juliette Bouhet
47120 LEVIGNAC DE GUYENNE
TEL : 05 53 83 72 11
FAX : 05 53 83 08 82

Pour info

Légnac-de-Guyenne, le 01 avril 2020,

Chères Légnacaises, Chers Légnacais,

Vous avez toutes les informations concernant la pandémie du Coronavirus par les médias.

Nous avons tous conscience de la gravité de la situation.

Nous devons rester prudents, vigilants et respecter les consignes.

Il s'agit de se protéger....

.... Et de protéger les autres en limitant ses sorties au strict minimum.

Ceci dit, la vie continue et nous sortirons de cette crise inédite en faisant preuve de responsabilité et de patience.

Nous souhaitons vous accompagner du mieux possible avec les mesures suivantes :

- La Mairie assure la continuité des missions urgentes et prioritaires pour la population.
- Une permanence téléphonique est assurée par Marie-Laurence tous les jours du lundi à vendredi de 8h à 17h, tél : 05.53.83.72.11. (le reste du temps, tél : 06.82.66.89.23). Des rendez-vous peuvent être aménagés pour traiter les affaires qui ne peuvent être différées.
- Un contact téléphonique est assuré par Elodie vers les personnes les plus âgées, à la fréquence d'un ou deux appels par semaine pour relever leurs besoins et tenir conversation.
- Des attestations de déplacements dérogatoires sont disponibles en libre-service sur la porte d'entrée de la Mairie, ainsi que dans les commerces (Vival, Boulangerie et Pharmacie).

En ces temps de crise, nous pensons bien sûr aux personnes isolées, en situation difficiles, en perte d'autonomie ...

- Vous êtes isolés (es) ou en difficulté
- Vous connaissez une personne isolée ou en difficulté
- Vous vous proposez pour rendre des services (courses notamment) à des personnes en ayant besoin.

Appelez la Mairie au 05.53.83.72.11.

Vous pouvez aussi transmettre un signalement par mail : mairie.levignac.47@wanadoo.fr en précisant les nom, adresse et numéro de téléphone des personnes signalées sans omettre de donner vos propres coordonnées (seules seront prises en compte les informations signées).

Nous rappelons que l'ADMR, Association de Services à Domicile, continue d'assurer ses activités auprès des usagers prioritaires.

Enfin en ce qui concerne l'Agence Postale Communale et les services de la Poste, dans le cadre des mesures de confinement, la direction de la Poste de Marmande a décidé que, jusqu'à nouvel ordre, le seul bureau de poste ouvert dans le secteur du Marmandais serait

le bureau de MARMANDE
41, rue de la libération MARMANDE
du lundi au vendredi de 10h à 12h1 et de 14h0 à 16h.

Opérations bancaires sont possibles :

- Retrait d'argent
- Paiement de factures
- Paiement des mandats Western Union

Envoi de colis (heures limites de dépôts pour un envoi le jour même : 16h)

- Lettres et petits objets
- Colissimo
- Chronopost

En ce qui concerne le courrier, la distribution dans vos boîtes aux lettres sera effectuée les mercredis, jeudis et vendredis.

Vous pouvez continuer à déposer vos courriers dans la boîte jaune devant le bureau de poste de Lévignac. Ils seront relevés selon le même calendrier.

Dans cette période de crise, nous voyons tous combien il est crucial de pouvoir communiquer. Il serait donc utile que la mairie dispose de vos coordonnées téléphoniques ainsi que de votre adresse mail afin de pouvoir vous faire suivre les informations urgentes en temps réel.

Nous sommes ouverts à toutes suggestions permettant de développer la solidarité dans notre village dans le respect des mesures de confinement imposées.

Dans l'attente de vos réponses, veuillez agréer, Chères Lévignacaises, Chers Lévignacais, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,
Au nom de l'Équipe Municipale

Jean-Paul Berry